BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 865

58 – NIÈVRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Ventes et cessions

501 600 100 RCS Nevers.
ECOFIS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5070.00 EUR.
Adresse : 2, Rue des Grands Jardins, 58000 Nevers.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ECOFIS Société à responsabilité limitée au capital de 5 070 euros Siège social : 2 Rue des Grands Jardins – 58000 NEVERS 501 600 100 RCS NEVERS Et EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES Société Anonyme au capital de 1 544 450 euros Siège social : Place de l'Europe 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE 017 151 200 RCS AUXERRE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT GEORGES SUR BAULCHE du 11 février 2022, la société ECOFIS, société à responsabilité limitée au capital de 5 070 euros dont le siège social est 2 Rue des Grands Jardins – 58022 NEVERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 600 100 RCS NEVERS, et la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, société anonyme au capital de 1 544 450 euros, dont le siège social est Place de l'Europe 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 017 151 200 RCS AUXERRE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ECOFIS par la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES. La société ECOFIS ferait apport à la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES de la totalité de son actif, soit 394 066 euros, à charge de reprise de la totalité de son passif, soit 347 134 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 46 932 euros. La société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES détenant la totalité des parts sociales composant le capital social de la société ECOFIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS pour la société ECOFIS en date du 24 février 2022, - au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE pour la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES en date du 23 février 2022..